

Vietnam:

Ordre,—Aide de 1963 à 1966, forme, quantité, secours, personnel, fonctions, déboursés en 1967, forme, etc.: M. MacDonald (Prince)—Dépôt immédiat de la réponse, 625. Document parlementaire no 259.

Voir aussi **Subsides, Motions.**

Visiteurs au Canada:

Ordre,—Messages, correspondance, etc., reçus au bureau du premier ministre au sujet de la déclaration du général de Gaulle "Vive le Québec libre": M. Grégoire, 384.

Voir aussi **Confédération, Centenaire.**

Voie maritime du Saint-Laurent:

Voir **Saint-Laurent, Voie maritime; Saint-Laurent, Voie maritime, Administration.**

Voies et moyens:

1. Constitution du comité, 62.
 2. Formation de la Chambre en comité des voies et moyens, 325, 326, 388, 461, 586, 595, 743, 744, 748, 834.
 3. Rapports, 388, 744.
 4. Adoption de résolutions touchant les subsides, 325 (budget principal); 326 (crédits provisoires); 461 (budget principal et budgets supplémentaires); 834 (budget supplémentaire (C)); 836 (crédits provisoires).
 5. Tarif des douanes, résolutions, 478. Document parlementaire no 163C. (*Publiées en appendice aux Procès-verbaux du 6 novembre 1967*).
 6. Impôt sur le revenu, résolution (*Publiée en appendice aux Procès-verbaux du 6 mars 1968*).
- Voir aussi **Impôt sur le revenu (Loi), modification (C-207); Orateur, M. l', Décisions, déclarations et jugements; Président, Appel à l'Orateur des décisions; Subsides (Lois).**

Voies et moyens (Budget):

1. Motion (M. Sharp),—Que l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, présentation et ajournement du débat sur motion (M. Monteith), 90. Reprise du débat, amendement (M. Monteith): Refus du gouvernement de réduire les impôts et augmentation des dépenses gouvernementales, présentation, 99. Sous-amendement (M. Cameron) (Nanaimo-Cowichan-Les Iles): Absence de mesures visant à l'exemption d'impôt, d'un couple marié ayant un revenu annuel de \$4,000 ou moins et la suppression de la taxe de vente sur les matériaux de construction domiciliaire, présentation et ajournement du débat, sur motion, 100. Reprise du débat et interruption, 369-370. Reprise du débat, motion (M. Mongrain) tendant à ce que M. Grégoire soit maintenant entendu, présentation et rejet sur vote inscrit, 371-373, rejet du sous-amendement sur vote inscrit, 373-374. Reprise du débat et interruption, 376. Reprise du débat, rejet de l'amendement sur vote inscrit, 379-380. Reprise du débat et interruption, 384. Reprise du débat et adoption de la motion principale, sur division, 388. Formation de la Chambre en comité des voies et moyens et rapport de l'état de la question, 388. Adoption des résolutions, 586, 596-599. (Pour la suite des délibérations voir **Taxe d'accise (Loi), modification (Bill C-191)**).
2. Dépôt des "Documents budgétaires", 83. Document parlementaire no 41. *Imprimé. (Publiés en appendices aux Procès-verbaux du 30 mai 1967 et au hantsard du 1er juin 1967)*.
3. Résolutions budgétaires:
 - (a) Publiées en Appendice aux *Procès-verbaux* du jeudi 1er juin 1967.
 - (b) Adoption des résolutions, 586, 596-599.

Voies et moyens (Budget supplémentaire):

1. Motion (M. Sharp),—Que l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, présentation et ajournement du débat sur motion (M. Monteith), 550. Reprise du débat (1er jour désigné), amendement (M. Monteith);—Etat d'instabilité et d'incertitude créée par le gouvernement et augmentation de taxes, présentation, 565. M. l'Orateur suppléant, sur un rappel au Règlement, décide que l'amendement est recevable parce qu'il a trait à une augmentation de taxes que l'on n'aurait pas pu discuter plus tôt, 565. Reprise et interruption du débat, 566. Reprise du débat (2e jour désigné), sous-amendement (M. Lewis);—Traitement de faveur à ceux dont les revenus sont très élevés au lieu d'un régime fiscal juste et équitable, présentation et après débat rejet du sous-amendement sur vote inscrit, 569-571. Reprise du débat (3e jour désigné) et interruption, 573-574. Reprise du débat (4e jour désigné) et rejet de l'amendement sur vote inscrit, 579-580. Reprise du débat (5e jour désigné) et interruption, 584.